

1- Ilot Foch : projet d'urbanisme

Réchauffement climatique - biodiversité - traitement des gravats

Nous sommes tous des riverains du coeur de ville (marché, commerces et services).

• Trop minéral

Les grands espaces minéraux n'attirent personnes comme on peut le constater pour le parvis désert de la FICOBA à Irun qui comporte pourtant quelques arbres tristounets ou Place Clemenceau à Biarritz.

Les grands arbres font des allées Paulmy à Bayonne une zone bien plus agréable, même pour les automobilistes.

• la stérilisation des espaces ne répond pas au défi du réchauffement climatique

Le projet d'urbanisme ne répond pas au défi climatique alors qu'il est dessiné pour 50 ans. Quand la température de la terre monte de 1°C, les villes se réchauffent de 3°C.

Le projet proposé donne une place immense au dallage et au bitume.

Le projet «Ilot Foch» est censé être dessiné pour 50 ans. Or, il ne répond déjà pas au défi du réchauffement climatique.

La parade : mettre beaucoup d'arbres et des pelouses

Un arbre = 3 climatiseurs (Thierry Salomon de Négawatt sur France Inter le 06/08)

Il ne faut pas avoir peur d'en faire trop. C'est plutôt le béton qu'il y a trop, beaucoup trop. Le défi climatique nous oblige à inverser. L'aménagement urbain des Erables n'est pas satisfaisant. Le mobilier urbain est certes «décoratif» mais la chaleur écrasante ne donne pas envie d'y flâner ou de s'y installer.

Pas quelques arbres de plus, car les arbres subissent aussi le stress du réchauffement climatique, et plus il y a de goudron et de pavage, plus ils y sont sensibles et le réchauffement les tue, eux aussi.

C'est donc une implantation massive d'arbres qui s'impose, comme par exemple rue du collège (rue Gambetta/écoles Ste-Marie et St Joseph) où de bons gros platanes n'empêchent nullement la présence de terrasses de cafés. Idem place Louis XIV. En sus, des espaces verts (terre et pelouse et/ou fleurs) sur une partie de l'espace prévu aux dalles, ce qui peut se faire sur même niveau pour permettre l'accessibilité. Exemple du front de mer à Donostia près du port.

• Les arbres pour la lutte contre la pollution

Ils absorbent le CO₂, dioxyde de carbone, l'un des plus importants gaz à effet de serre, et produisent de l'oxygène. Ils absorbent aussi les autres polluants atmosphériques comme les particules fines. Voilà un autre motif pour l'introduire massivement des arbres pour la défense de notre santé.

• Pour l'immeuble : toit et murs végétalisés

Un toit végétalisé est totalement compatible avec le style art-déco du projet immobilier et c'est une manière élégante de faire évoluer une architecture des années 1910 pour prendre en compte les défis climatique et énergétique, un siècle plus tard. Le musée de la mer à Biarritz comme le Palais de Chaillot et la plupart des immeubles art déco remarquable ont un toit plat. Mieux vaut répondre au réchauffement climatique que de faire le toit proposé certes joli mais coûteux. Cela a aussi un avantage pour les logements et notamment de ne pas mansarder les appartements (cf ch. spécifique)

• Quels arbres ?

+ Pour le climat :

Des arbres à feuilles caduques, car si la planète se réchauffe, à Saint Jean de Luz, les hivers sont froids. Les feuilles de ces arbres procurent de la fraîcheur en été, mais l'hiver, le soleil, quand il y en a, peut inonder la rue et réchauffer les passants.

Des arbres qui pourront avoir une bonne hauteur pour déployer le plus d'ombre possible. Les magnolias à feuillage persistant ne sont pas indiqués pour notre climat, ils sont déjà trop présents dans la ville

Le platane est un bon choix pour le climat, il absorbe 80% du rayonnement. Il est peu gourmand en eau et supporte une terre pauvre, ce n'est pas une raison de la bétonner ou goudronner jusqu'à la peau comme à la Place Louis XIV, ou au parking de l'Hôpital). Il s'adapte à toutes sortes de taille.

Une bonne orientation des lignes d'arbres, sur une ligne nord-sud pour bénéficier de l'ombre du lever au coucher du soleil sauf en plein midi.

Par exemple, rien que sur l'actuelle place Foch, 2 ou 3 rangées de platanes pourraient être ajoutées aux 2 existantes.

Mais le platane ne permet pas le développement d'une biodiversité riche

• **Pour la biodiversité et la microbiobiodiversité**

Pour favoriser la biodiversité, essentiellement l'avifaune locale, les passereaux, d'autres arbres doivent être introduits.

Ces arbres peuvent être des feuillus (liquidambars, ...) mélangés à des pins, qui assurent par les graines de leurs fruits, une nourriture naturelle aux passereaux.

Ils permettent de développer une microbiobiodiversité (vers sous l'écorce striée, petites araignées, larves, abeilles, etc...) qui a son tour favorise la biodiversité avifaune dans le centre-ville.

Le tout peut-être complété par des haies et plantes adaptées. Un effort particulier peut être apporté au jardin près du monument aux morts, que personne ne fréquente plus contrairement à quelques décennies en arrière. Le nouveau projet n'a rien d'un jardin. Le monument pourrait être déplacé pour regarder la ville au lieu de lui tourner le dos.

Reste la question des 3 grands arbres anciens entre le monument aux morts et le port. Sont-ils maintenus. Sinon peut-on les déplacer vers un autre quartier? Généralement ce sont les Pays-Bas qui vendent des arbres adultes; quels moyens de les extraire et de les replanter?

Voici un site utile pour l'aménagement en urbanisme vert : <https://urbanisme-bati-biodiversite.fr>

• **Gravats et décharges sauvages**

Sur la côte, les projets précédents n'ont pas été totalement vertueux quant à la gestion des déchets. Ici, les terres évacuées sont potentiellement saumâtres et impropres à un usage agricole. Sur cette question, comment garantes-vous la transparence dans cette gestion des déchets pour éviter l'évacuation des gravats dans des décharges sauvages ce qui a pour conséquence une double peine : 1) la pollution de terres agricoles ou naturelles, 2) la spoliation du contribuable, car les décharges sont payantes puisqu'il faut traiter les déchets

Points positifs : l'aménagement d'espaces confortables pour une circulation accessible aux handicapés en fauteuils. Qu'est-il prévu pour les autres handicaps ? Libération de l'espace des voitures à condition de ne pas faire de parking dans cet espace.